

CONTRAT DE RÉSERVATION EMPLACEMENT 2024

Ouverture du 05/04/2024 au 29/09/2024

Nom du responsable		Prénom	
Date de naissance			
Tel	E-mail		
Adresse complète			
Type d'équipement		Dimension	
MON SÉJOUR			
DATE D'ARRIVÉE :	Arrivée entre 16h et 19 Emplacement libéré le	h - Arrivée tardive prévenir au 04.94.66.41.17 matin avant 10H	
HEURE D'ARRIVÉE PREVUE :H	EMPLACEMENT CHOIS	I :	
PIR DI I CAMPINIC : IRAN : FR76 1910 6000 45/	13 6682 9325 696 - RIC · AGRIEI	DDD801	

CONDITIONS DE RÉSERVATION

La location devient effective <u>uniquement après réception du présent</u> contrat de réservation, du versement de l'acompte de 30% du montant <u>du séjour (7 jours maximum après la demande de réservation) et du solde réglé impérativement 30 jours avant la date d'arrivée.</u>

<u>Attention</u>: Passé le délai de 30 jours, le séjour sera automatiquement annulé et l'hébergement sera remis en vente. Les sommes versées seront conservées à titre d'indemnités de rupture de contrat (les conditions d'annulation du contrat ne pourront être appliquées).

Respecter impérativement le nombre de personnes maximum. La capacité maximum sur un emplacement est de 6 personnes, ce nombre ne pourra être dépassé, même temporairement, même si c'est un bébé : surnombre constaté = séjour refusé/expulsion.

Toute location est nominative. Seules les personnes inscrites sur le bulletin de réservation seront admises au sein du camping. Toute modification de personne doit nous être signalée avant votre arrivée.

Offre parrainage : Pour bénéficier de cette offre, le parrain doit avoir éffectué un séjour sur l'année N ou N-1, le parrainé ainsi que chacun des accompagnants devront effectuer leur premier séjour au camping.

Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Le tarif applicable au séjour est le tarif en vigueur au jour de la réservation et ce, sous réserve de disponibilité. Il est conseillé de vérifer le tarif applicable en contactant directement le camping. Lorsque le client demande un devis, la validité de celui-ci est indiquée sur le document. Passé la date de validité, le prix indiqué n'est plus garanti. Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

Le camping Port Pothuau décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, conflits entre tiers... Ou encore en cas d'accidents relevant de la responsabilité civile des personnes inscrites.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas de retard non justifié ou en cas de fermeture d'un service pour des raisons techniques ou administratives. Tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

Toute somme versée pour un séjour antérieur à 2023 et ayant déjà bénéficié d'un report ne pourra faire l'objet d'un nouveau report ni d'un remboursement. Les conditions d'annulation du contrat ne pourront être appliquées sur ces sommes.

À VOTRE ARRIVÉE

Les arrivées se font entre 16H et 19H. En cas de retard, merci de prévenir impérativement, la réception par téléphone pour organiser votre arrivée. Attention, une non présentation le jour de l'arrivée sans en informer la réception au préalable par écrit donnera suite à la remise en vente de l'emplacement sous 24h sans remboursement possible.

Les départs se font à 10H. Si vous souhaitez profiter du parc aquatique de 10H jusqu'à sa fermeture le jour de votre départ, le départ prolongé sera facturé 20€. Il est obligatoire de passer par la réception pour en faire la demande. L'emplacement devra être libéré de votre vehicule qui pourra être mis sur le parking à l'entrée de la réception.

Taxe de séjour : La taxe de séjour est de 0,82€ par jour et par adulte. Elle est entièrement reversée à la commune. Un changement de tarif de la taxe de séjour sera directemment répercuté sur la réservation.

Véhicule : un seul véhicule est autorisé sur l'emplacement. Les remorques sont soumises à des frais supplémentaire (5€ par jour). Un charge de 5€ supplémentaire par jour pourra être appliquée si votre véhicule est garé sur un autre emplacement que le votre.

BON À SAVOIR

Le tarif en vigeur s'applique dès que le matériel est posé sur l'emplacement, occupé ou non par le client. Il comprend l'accès aux sanitaires (douches chaudes) et une voiture sur l'emplacement. Remorque > 1m80 = supplément de 5€ par jour.

Toute réservation est valable pour une famille et une seule installation principale (caravane + haut vent ou tente familiale), avec la possibilité d'un seul supplément, 2ème tente. Il est interdit d'installer sur l'emplacement une piscine, un jaccuzzi, un bateau ou toute autre installation. Seule une voiture, une moto ou une remorque sera autorisée.

Services: L'épicerie et le restaurant sont ouverts du 07 avril au 24 Septembre.

Accès camping et piscine : L'accès au camping se fait par le port obligatoire d'un bracelet.

Accès parc aquatique: La piscine est en accès libre (sous conditions du port obigatoire du bracelet) avec des horaires d'ouverture et de fermeture variables selon la saison. Les shorts, bermudas et caleçons de bain sont tolérés si différents de ceux portés pour la plage. Les vêtements couvrants tels que les robes de bain, burkinis et tankinis sont interdit pour la baignade. Des couches adaptées sont obligatoires pour les enfants de moins de 3 ans. Malgré la présence de maitres nageurs en juillet/août, les enfants restent sous la responsabilités des parents. Les piscines et toboggans pouvant être dangereux, les enfants doivent être obligatoirement accompagnés par un adulte.

La nourriture est interdite au sein du parc. Fumer est interdit. Le non respect de ces règles donneront suite à une expulsion du parc aquatique.

Animaux: Les animaux de compagnies (hors chien de cat 1 & 2) sont acceptés sous conditions de ne pas les laisser seuls sur l'emplacement ou dans un véhicule (2 max par réservation). Ils doivent être déclarés dès votre arrivée, vaccinés contre la rage et tenus en laisse. Veillez à emmener votre animal faire ses besoins à l'extérieur du camping et ramasser les déjections. Des sacs prévus à cet sont disponibles à la réception et au sein du camping. Les animaux ne doivent causer ni dégats ni nuissances sonores pour les autres clients. Ils sont interdits au parc aquatique.

A NOTER : pour des raisons de sécurité, il est strictement <u>interdit</u> <u>de recharger son véhicule</u> <u>électrique</u>, prise sur une électrique standard de location. Si cette règle n'est pas respectée, une pénalité de 50€ minimum pourra être appliquée. De même que <u>les barbecues au charbon à bois et à feu ouvert</u> sont <u>formellement interdits par arrêté préfectoral.</u> Seul est barbecue gaz OU électrique (max 2000 W)

Droit à l'image: Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping. En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement du bailleur, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an, à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client :

AME Conso, 11 place Dauphine – 75001 PARIS. Internet: www.mediationconso-ame.com

CONDITIONS D'ANNULATION DU CONTRAT

Si l'un des événements suivants survient après le jour de réservation du séjour et jusqu'au jour de l'arrivée, vous bénéficierez des conditions d'annulation de votre séjour selon les conditions qui suivent (hors report de séjour année antérieure - Toute demande de diminution de la durée de séjour à moins de 30 jours de l'arrivée sera considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités ci-dessous) :

Cas 1 - Maladie, accident grave ou décès d'un membre de votre famille (ascendants, descendants) ou de la famille votre conjoint (gendres et belles filles, frères, sœurs, beaux-frères, belles sœurs), rendant impossible le séjour de l'ensemble des participants aux dates prévues

Cas 2 - Complications de grossesse passé le 3ème mois

Cas 3 - Licenciement économique

Cas 4 - Dommages matériels importants atteignant vos biens propres nécessitant impérativement votre présence

Cas 5 - Annulation ou modification des dates de congés par l'employeur Cas 6 - Accident survenant sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu du séjour

De la réservation à 30 jours avant l'arrivée :

Choix 1 : Report du séjour à une date ultérieure sans frais, valable sur l'année N ou N+1.

Choix 2 : Remboursement des sommes versées avec une retenue de 100€ pour frais d'annulation.

De 29 jours à 7 jours avant l'arrivée :

Choix 1 : Report du séjour à une date ultérieure sans frais, valable sur l'année N ou N+1.

Choix 2 : Remboursement avec une retenue de 30% du montant total du séjour avec un minimum de 100€ pour frais d'annulation.

De 6 jour à l'arrivée : Aucun remboursement de séjour ne sera effectué. Seul le report de séjour est possible avec une retenue de 30% du montant total du séjour (valable sur l'année N ou N+1)

Le départ anticipé ne donnera droit à aucun remboursement sauf dans les circonstances décrites dans le cas 1 qui rendraient impossible la fin du séjour pour l'ensemble des participants.

Ces listes sont exhaustives, toute autre raison ne sera pas prise en charge (ex: raisons personnelles, séparation, divorce....).

Toute demande d'annulation, de modification ou de départ anticipé sans justificatif officiel ne pourra pas être considéré.

Pour qu'une demande soit valide, elle doit être adressée par mail à : **info@pothuau.com** (date de prise en compte de l'annulation qui résilie de plein droit le séjour).

Le justificatif doit impérativement être fourni dans les 7 jours suivant l'annulation, sans réception de celui-ci dans les délais impartis, le séjour sera intégralement perdu ainsi que les sommes versées. En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

J'atteste avoir pris connaissance des tarifs en vigueur, des conditions du respecter les points suivants :	contrat de location	et je m'engage (
□ Le règlement interne du camping Port Pothuau dont le port du bracelet du camping sur d'accès à la piscine	toute la durée de mon se	ejour et les condition
$f\square$ Le nombre maximum de personnes autorisées dans ma location sous peine d'expulsion		
☐ La vaccination et la tenue en laisse des animaux de compagnie.		
☐ La restitution de l'emplacement le jour de votre départ dans un parfait état de propre	té = Avant 10H	
☐ Les conditions d'annulation de mon séjour		
☐ Le droit à l'image	Fait à	le
☐ Le traitement de mes données personnelles (coordonnées postales, téléphone ect)	Fait à Lu et approuvé	Signature